

Nouvelles obligations relatives au traitement de l'amiante (recyclage coordinateur sécurité santé)



5 h



121,00 €

Public

Recyclage destinés aux coordinateurs sécurité santé

Objectifs

Cette formation permet aux participants de revoir les principes fondamentaux liés au risque amiante et d'intégrer les évolutions récentes ayant un impact sur la préparation, l'organisation et le suivi des chantiers.

Le programme aborde l'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, l'importance du repérage préalable, l'analyse des risques, les obligations des différents intervenants ainsi que les mesures de prévention à intégrer dans les documents de coordination sécurité et santé.

Les participants approfondissent également le rôle du coordinateur dans le contrôle des mesures mises en place par les entreprises : organisation du chantier, prévention de la dispersion des fibres, confinement, procédures de travail, suivi documentaire et communication entre les acteurs.

La formation vise à renforcer la capacité du coordinateur à détecter les situations à risque, à analyser la pertinence des mesures proposées et à contribuer à une meilleure maîtrise du risque amiante lors des travaux.

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
121,00 €
- > **Horaires**
 - 📍 Liège
 - > Le 7 septembre 2026
De 8h30 à 13h30
- > **Certificat - Attestation**
Attestation de participation

Nouvelles obligations relatives au traitement de l'amiante (recyclage coordinateur sécurité santé) - Le lundi 7 septembre 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 121,00 €



Dates de formation

Le lundi 7 septembre 2026

Horaire

De 8h30 à 13h30



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)